
ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Préparation pour la réunion du GAC avec le Conseil d'administration de l'ICANN, la GNSO et l'ALAC
Lundi 14 juin 2021 – 10h30 à 12h00 CEST

GULTEN TEPE :

La séance va commencer. Nous pouvons lancer l'enregistrement.

Bienvenue à la séance de préparation du GAC de l'ICANN71 pour les réunions avec le Conseil d'Administration de l'ICANN, la GNSO et l'ALAC en ce 14 juin.

Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible dans l'annexe du communiqué du GAC. Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Commentaire » pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

situé dans la barre d'outils de Zoom. Votre micro sera désactivé pendant toute la durée de la séance, à moins que vous soyez dans la file d'attente pour intervenir.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole, dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Finalement, comme pour toutes les autres activités de l'ICANN, cette séance est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien vers la politique sur le chat.

Maintenant, je vais donner la parole à Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

Soyez tous les bienvenus encore une fois. Au cours des prochaines 90 minutes, nous allons nous préparer pour les réunions bilatérales avec le Conseil d'Administration, la GNSO et l'ALAC. Je vois que les diapositives sont déjà prêtes. Nous passons à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Là, il y a les questions à débattre. Comme je l'ai déjà mentionné, l'idée est de nous préparer. En plus de la réunion bilatérale avec le Conseil, nous allons nous préparer pour les réunions avec d'autres unités constitutives. Cet espace, on l'utilise normalement pour la

préparation de la réunion avec le Conseil mais aussi pour les réunions avec la GNSO et l'ALAC. Merci à nos points de contact avec l'ALAC et merci à Jorge Cancio de la GNSO qui ont coordonné ces réunions. On passe à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Je crois que pour des raisons de temps, il serait convenable de passer directement aux sujets à aborder. Je ne suis pas sûre si c'est la diapositive 5 ou 6. On passe à la diapositive 5 s'il vous plaît ; voilà, c'est une liste des réunions bilatérales. Et la diapositive 6, la voilà.

Nous avons identifié plusieurs domaines de discussion : premièrement, les séries ultérieures de nouveaux gTLD, deuxièmement, les données d'enregistrement liées au WHOIS et au RGPD, puis l'utilisation malveillante du DNS, les recommandations CCT et du SSR2 et le retour aux réunions en personne de l'ICANN.

Je voudrais reconfirmer ce que nous allons débattre avec le Conseil d'Administration sur chacun de ces aspects. Kavouss nous a rappelé lors de la séance précédente que nous devons tenir compte des réponses préalables reçues par le Conseil pour organiser nos questions de suivi. Alors je vous demande s'il y a des détails supplémentaires sur ces sujets. Je ne suis pas très familiarisée avec cette présentation, alors si vous pouvez m'aider, je vous en serais très reconnaissante. Nous passons à la diapositive 7.

Pour ce qui des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, voilà un point de discussion de nature informative. Les leaders des sujets à aborder feront une introduction du sujet, ils feront un

commentaire général mais aussi, on va demander au PGD de l'ICANN de faire une présentation de deux ou trois minutes pour qu'il nous donne ses commentaires du point de vue justement du PDG de l'ICANN. Il s'agira d'une discussion de nature générale.

Jorge, corrigez-moi si je me trompe ou s'il y a autre chose à discuter sur cette question. Si vous avez des commentaires sur ces questions. Je vois la main de Rob qui est levée. Rob, allez-y s'il vous plaît.

ROBERT HOGGARTH :

Merci Manal.

J'ai levé la main pour rappeler aux gens quelle a été l'expérience de l'ICANN70 pendant la réunion de préparation avec le Conseil d'Administration. Il y a eu quelques ajustements pour cette réunion-ci.

Vous devez vous rappeler que pour l'ICANN70, la liste a commencé avec 16 questions qui ont été réduites par la suite dans la séance de préparation. Dans ce cas, nous avons changé l'approche. Nous avons identifié des questions à aborder, le feedback a été fait par courriels pour que tout se passe à un niveau général. Je vous demande de ne pas vous énerver parce que ceci ne fait que refléter des questions à aborder. C'est l'occasion de signaler des questions particulières, que ce soit à travers les leaders ou à travers les membres.

Comme je vous ai expliqué dans des courriels et dans les conversations de suivi, nous n'avons pas partagé de questions spécifiques au-delà de ce que l'on voit dans les diapositives. L'idée est

donc de mener une discussion générale. Voilà, c'est le moment de signaler ce type de questions. Dès que la séance sera conclue, je partagerai avec le Conseil d'Administration une présentation de diapositives.

Cette diapositive a pour but de guider les discussions. Manal, je vous suggère donc de gérer la conversation à votre discrétion.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Rob, c'est ce que l'on va faire sans doute. Donc est-ce qu'il y a des aspects spécifiques que vous voulez souligner sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, quelque chose à signaler pour notre échange avec le Conseil d'Administration ? OK. Dans ce cas, ce sera l'occasion de partager des commentaires généraux sur la question qui nous intéresse et on y travaillera avec Jorge. Nous passons à la diapositive suivante maintenant.

Voilà, ce sont les données d'enregistrement, le WHOIS et le RGPD. Encore une fois, une introduction du sujet et il y a trois questions qui ont été identifiées, des questions à débattre avec le Conseil. Tout d'abord, le chronogramme pour la mise en œuvre du SSAC. Ici, on pourrait demander quel est l'état de l'étape opérationnelle ODP compte tenu de la décision du Conseil du 25 mars sur la question. Nous pouvons demander sur l'état de l'étape de l'ODP à la lumière de notre intérêt pour contribuer selon les circonstances.

Deuxièmement, nous avons les mesures pour identifier les questions de l'étape 2 du RPDP dans le rapport final dans le communiqué de

l'ICANN70 du GAC. On a signalé qu'il pourrait être utile d'attendre à la considération ultérieure du GAC sur le tableau de bord du Conseil dans l'avis du GAC de l'ICANN70 qui peut mener les membres du GAC à poser des questions plus pertinentes et plus focalisées. Nous avons déjà reçu l'étape de classification avec des liens [inaudible] sur la question. Je suis sûre que vous devez avoir consulté l'annexe. Je demande si vous avez des questions spécifiques à signaler sur la question de l'étape 2 du EPDP.

Le troisième point, c'est la distinction entre les personnes juridiques et les personnes physiques pour les données d'enregistrement des gTLD, l'étape 2A du EPDP et aussi l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD et de l'équipe de cadrage de la GNSO. Une possible question ou discussion serait que le GAC pourrait effectuer un suivi avec le Conseil d'Administration sur ces questions, sur les résultats des délibérations en cours dans l'étape 2A du EPDP concernant les personnes morales versus les personnes physiques et au conseil de la GNSO concernant la portée des questions liées à l'exactitude et que celles-ci soient plus claires.

Il y a un mois, le Conseil a pris la décision qui a été partagée du besoin d'avoir plus de clarté. Je crois que pour ce qui est de l'exactitude, nous signalerons notre préoccupation vis-à-vis de la question de ne pas encore avoir abordé... on voudrait voir à ce que cette piste de travail soit lancée et participer à ces efforts.

et l'ALAC

J'ai vu une main qui a été levée et qui est disparue. Je m'excuse de ne pas avoir identifié la personne. Vous avez des commentaires, des consultations sur ces trois domaines de discussions possibles ?

IRAN :

Oui, merci beaucoup. J'ai un commentaire à faire.

Pour ce qui est du point 3, nous disons une fois que le résultat des délibérations sont plus claires. On pourrait peut-être demander si on se trouve déjà à cette étape. Si on n'y est pas, il faudrait attendre, si je ne m'abuse.

Le point 3, bien que la question soit intéressante et valide, il s'agit d'une question très délicate et difficile. Bien que ceci soit accordé à l'échelle universelle, il existe cette pression des membres du GAC pour faire la distinction, mais ce n'est pas une question simple à aborder. Alors la question est la suivante : sommes-nous prêts pour poser cette question ? Parce qu'ici, ce que nous disons, c'est qu'une fois que le résultat est clair... Le résultat n'est pas déjà clair ? Ceci, c'est pour ce qui est du point 3.

Et pour le point 1, les délais pour la mise en œuvre du SSAD, c'est une question simple. Je crois que nous avons déjà reçu une réponse. Peut-être qu'on pourra en obtenir une autre. Je ne pense pas que ce soit difficile et les membres du Conseil pourront parler de la disponibilité.

Pour ce qui est du deuxième point, ici, j'ai quelques doutes pour ce qui est de la question, parce que vous dites que la classification est

disponible. Maintenant qu'elle est disponible, la question est plus claire ou pas ? Je m'excuse de poser ces questions dans une étape si précoce, mais ceci est implicite dans votre commentaire.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss d'avoir brisé la glace et d'avoir commencé nos discussions. Comme vous le dites, nous demandons des éclaircissements sur le premier point et sur l'état de l'ODP du SSAC.

Pour ce qui est du deuxième point, je ne vois pas très clairement comment on va soulever cette question ou ce thème, à moins que nos leaders, nos responsables thématiques ou nos collègues ici présents ne le soulèvent. Moi, je suggère d'éliminer ce point.

Par rapport au troisième point, je crois comprendre que le rapport est déjà fini. Mais bien sûr, les responsables thématiques peuvent me corriger si je me trompe. Voilà.

Pour ce qui est de la question de l'exactitude, je sais que nous ne savons pas clairement ce qui arrive en ce moment, parce que la piste de travail n'a pas été commencée. Même s'il s'agit d'une question de la GNSO, nous pouvons de toute manière attirer l'attention sur ce point.

Nous attendons donc d'avoir davantage de clarté par rapport aux points à discuter ou par rapport aux inquiétudes que l'on va présenter au Conseil d'Administration. Nous attendons donc les commentaires de responsables thématiques.

et l'ALAC

Je ne vois pas de main levée. Merci Rob d'avoir proposé de faire les modifications. Je vois que vous êtes en train de le faire déjà sur les diapositives.

Je vois Nigel sur le chat qui dit qu'il est d'accord et qui dit que nous avons besoin d'éclaircissements pour ce qui est des consultations publiques. Mes excuses Nigel, vous voulez parler ?

ROYAUME-UNI :

Oui, bonjour Manal. Mes excuses, je devrais apprendre à écrire en anglais. Je suis Nigel Hickson du Royaume-Uni.

Pour ce qui est de l'exactitude qui a été mentionnée, ce n'est peut-être pas le moment d'intervenir comme Kavouss le disait. Il faudrait avoir une description des faits pour pouvoir en discuter clairement.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel.

Alors s'il n'y a pas d'autres commentaires, je pense que pour le moment... À moins que d'ici la fin de la séance, nous ayons de nouveaux commentaires, je proposerais d'éliminer le point 2.

CHRIS LEWIS-EVANS :

Manal, est-ce que je peux prendre la parole ?

et l'ALAC

FR

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, bien sûr.

CHRIS LEWIS-EVANS : Je reconnais ce que Kavouss a dit plus tôt à propos du second point, à savoir qu'il ne faut pas répéter des choses que l'on a déjà dites. Nous devrions donc attendre un éclaircissement ultérieur lorsqu'on aura déjà lancé l'ODP. Je serais donc en principe pour la suppression de ce point-là dans la séance.

Pour le troisième, cette demande pour plus de clarté, je crois que nous devrions en parler avec les responsables thématiques pour demander davantage de clarté par rapport aux demandes.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Chris. Excusez-moi de ne pas avoir vu votre main levée lorsque vous aviez demandé la parole. Je ne l'ai pas vue sur mon écran, je vous demande de m'excuser.

J'espère bien l'on pourra nous donner davantage d'informations ou de détails spécifiques par rapport au troisième point ainsi que pour d'autres thèmes. J'espère que nous aurons cette information pour la fin de cette séance. Nous avons encore une heure à peu près pour cette séance, donc nous vous serions très reconnaissants d'avoir cette information pour en parler au Conseil d'Administration plus tard.

IRAN : Merci beaucoup Manal et merci beaucoup Chris.

D'abord, je veux remercier Rob qui a mentionné ce fait en ce sens que nous avons davantage de précisions et de clarté parce que nous limitons le nombre de questions au minimum indispensable, ce qui est excellent en vertu du temps donc nous disposons.

Maintenant, je voudrais suggérer ce qui suit. Après avoir révisé ces points-là, l'information que nous partagerons avec le Conseil d'Administration devrait être divisée en deux catégories : d'une part, les questions que nous poserions et d'autre part, les questions qui sont en train d'être débattues au sein du GAC et nous demanderions au Conseil d'Administration s'ils veulent faire des commentaires à cet égard. Nous avons en tout cas des questions possibles qui auraient besoin d'éclaircissements. Nous pouvons donc réduire la liste des questions à propos desquelles nous avons besoin des réponses du Conseil d'Administration et les questions sur lesquelles nous discutons au GAC, et nous pourrions les laisser en tant que questions possibles pour demander davantage de clarté.

Je vous cède la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi, je n'avais pas mon micro allumé. Merci beaucoup Kavouss. Votre commentaire est extrêmement utile. C'est vraiment très sage.

Alors oui, nous pouvons voir s'il y a des questions spécifiques pour le Conseil d'Administration ou voir quelles sont les questions sur

lesquelles nous avons un débat en ce moment et donner au Conseil d'Administration l'occasion de partager son point de vue à cet égard.

Je répète mon commentaire précédent. Nous avons besoin de finaliser les détails spécifiques des thèmes abordés avant la fin de cette séance. Je remerciais donc les responsables thématiques de bien vouloir présenter les détails pertinents avant la conclusion de la séance.

Entre temps, nous allons aborder le prochain thème, à savoir l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons déjà partagé un texte avec le Conseil d'Administration et nous allons demander au Conseil d'Administration davantage de clarté sur les prochaines étapes pour aborder cette question. Oui, la question a été posée de façon un peu trop ouverte, mais cela permet aux membres du Conseil d'Administration de partager avec nous leurs attentes par rapport aux prochaines étapes et aux prochaines actions par rapport à l'utilisation malveillante du DNS.

Est-ce que quelqu'un a des commentaires ? Nigel, vous avez la parole.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup Manal.

Quant à ce thème, il est clair que nous avons échangé nos commentaires avec le Conseil d'Administration dans les différentes réunions du GAC. Et depuis l'ICANN70, le Conseil d'Administration a partagé avec nous le tableau de bord où nous avons vu l'information

et l'ALAC

concernant les recommandations sur ce thème qui nous inquiète. Nous pouvons je pense atteindre un niveau de détail plus grand dans nos échanges avec le Conseil d'Administration et identifier les recommandations qui sont encore en attentes au lieu de parler de toutes les recommandations. Nous pouvons nous focaliser sur un ensemble de recommandations qui sont en suspens par exemple parce que la GNSO doit agir par rapport à cela et aborder ces recommandations avec le Conseil d'Administration, parce que nous ne voulons pas utiliser de manière peu efficace le temps du Conseil d'Administration. Nous savons que ces recommandations doivent être adaptées avant la prochaine série de nouveaux gTLD et nous voulons être très spécifiques pour ce qui est des recommandations que nous voulons présenter et lesquelles nous ne voulons pas présenter. Il faut que nous soyons très clairs dans cette conversation.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel.

Ce sont les recommandations de la révision CCT qui sont encore en attente ? Parce que nous avons aussi un autre thème sous le CCT.

ROYAUME-UNI : Excusez-moi, je croyais que c'était le même thème.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je crois comprendre que c'est une question assez ouverte.

et l'ALAC

ROYAUME-UNI : Je ne suggère pas cela par rapport à l'utilisation malveillante du DNS mais par rapport au CCT.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel, très bien. Donc d'une manière plus large de l'utilisation malveillante du DNS, nous pouvons aborder les recommandations CCT et faire un traitement de ces recommandations. Nous pourrions peut-être réviser nos interactions préalables pour ne pas nous répéter et nous pouvons revoir ces interactions préalables.

IRAN : Merci beaucoup Manal.

Nous avons établi une différence dans les recommandations CCT et son adoption et son approbation et la question générale de l'utilisation malveillante du DNS. Si ces thèmes là ne sont pas liés, il faut les traiter séparément parce que le traitement ou l'adoption des recommandations, c'est quelque chose que nous avons traitée il y a très longtemps et nous avons des commentaires à cet égard.

Mais la question plus vaste de l'utilisation malveillante du DNS mérite peut-être une autre question de notre part, non pas de demander davantage de clarté, mais un niveau de détail plus grand de la part du Conseil d'Administration sur cette question de l'utilisation malveillante du DNS, c'est-à-dire qu'il faut demander au Conseil

d'Administration s'il y a quelque chose qu'eux voudraient ajouter. Cette question doit donc être centrée sur la question générale de l'utilisation malveillante du DNS. Même si ces questions sont liées, elles doivent être discutées séparément.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. Nous prenons bonne note de votre commentaire. Nous allons aborder ces thèmes séparément.

Voyons maintenant la prochaine diapositive sur l'utilisation malveillante du DNS. Je vois que l'on a déjà apporté la modification pertinente, donc nous allons poser des questions sur les prochaines étapes ou sur les nouvelles à propos de ce thème.

Maintenant, prochain thème, je crois qu'il y a les recommandations de la révision CCT. Voyons la prochaine diapositive s'il vous plaît. Voilà.

Nous avons partagé ce texte avec le Conseil d'Administration : « Le GAC demandera une mise à jour au Conseil d'Administration sur le développement d'un document pour faire un suivi de recommandations pertinentes de la révision CCT qui sont présentées dans le communiqué du GAC de l'ICANN70. » J'ai reçu un courriel de [Xavier] au nom de Göran et là, il partage les initiatives jusqu'à présent pour tenir la communauté au courant des recommandations provenant de la révision CCT.

Je ne sais pas si cela ne décale pas un peu la question ou si la question est toujours en vigueur. Je ne sais pas si cela répond aux inquiétudes

des collègues du GAC. Si c'est le cas, nous pouvons revoir et reformuler cette question suivant le courriel que nous avons reçu il y a peu de temps.

Vous avez des questions ou des commentaires ? Jorge, allez-y s'il vous plaît et puis Kavouss.

JORGE CANCIO, VICE-PRESIDENT DU GAC : J'espère que vous recevrez un peu mieux mon audio. J'ai eu des problèmes de connexion et maintenant, je suis au téléphone.

Pour ce qui est de cette question-ci, je voudrais faire un commentaire et si possible, je voudrais reprendre la question de l'utilisation malveillante du DNS pour la mettre en rapport avec les commentaires généraux sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Pour ce qui est de ce document de suivi des recommandations de la révision CCT, vous Manal, vous avez fait référence à un courriel où on présente un très bon résumé des informations à ce jour, des informations sur l'état de la mise en œuvre à un moment donné, etc. Mais je ne suis pas sûr si cet outil de suivi est mis à jour périodiquement et que c'est outil est celui que nous avons à l'esprit.

Comme je l'ai mentionné dans le chat, j'aimerais voir le chat en ce moment au fur et à mesure que je parle et comme j'ai dit, peut-être que la communauté aura peut-être le même intérêt, l'intérêt d'avoir un outil de suivi, non seulement pour la révision CCT mais pour toutes

les révisions de sorte à ce que les détails de si nombreux documents en PDF ne nous échappent pas. Voilà mon commentaire pour ce qui concerne la révision CCT.

Si vous me permettez, je voudrais reprendre la question de l'utilisation malveillante du DNS.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, bien sûr. Je vois que la diapositive est affichée.

JORGE CANCIO, VICE-PRESIDENT DU GAC : Merci de votre flexibilité.

Lorsqu'on a abordé cette question et outre mes problèmes de connexion, j'ai réfléchi au fait que nous avons parlé de l'utilisation malveillante du DNS au sein des commentaires généraux lorsque nous avons présenté au Conseil notre point de vue sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD et les recommandations finales.

En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, on pourrait établir un lien et dire : « Tel qu'on l'a mentionné au préalable ou tel que vous l'avez vu, nous avons inclus une référence à l'utilisation malveillante du DNS dans les commentaires que nous avons présentés sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Et nous avons mentionné que nous avons toujours des inquiétudes sur l'absence de recommandations en matière de politiques. » Ceci, on l'a dit au préalable pour ce qui est des procédures ultérieures.

Maintenant, nous pourrions approfondir la question pour interagir avec le Conseil d'Administration et rappeler au Conseil que nous attendons toujours une décision expéditive de la part du conseil de la GNSO pour qu'ils prennent une initiative holistique intégrale sur l'utilisation malveillante du DNS. On pourrait reprendre le texte rédigé lors de l'ICANN70 sur l'utilisation malveillante du DNS et peut-être que nous pourrions également mentionner le document SSAC115.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je m'excuse Jorge, votre audio se coupe. Je ne sais pas si c'est seulement moi qui l'entends.

JORGE CANCIO, VICE-PRESIDENT DU GAC : Excusez-moi. Ça va mieux maintenant ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, je crois que ça va mieux maintenant. Je m'excuse de mon interruption.

JORGE CANCIO, VICE-PRESIDENT DU GAC : Non, c'est moi qui m'excuse. Je vais essayer de conclure mon commentaire.

En premier lieu, établir cette relation avec nos commentaires sur l'utilisation malveillante du DNS par rapport aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Peut-être pourrait-on faire un petit résumé et par la suite aborder de nouvelles questions. Là, on

pourrait demander au Conseil d'Administration quelle est sa réaction sur le document SSAC115, notamment sur cette nouvelle entité qui est une sorte de mécanisme de réponse qui serait à disposition pour toute la communauté et savoir ce que le Conseil pense de ce projet.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Jorge, nous prenons note de votre intervention. Nous allons établir cette relation pour ce qui est des procédures pour des séries ultérieures et en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS également.

Nigel, je vous passe la parole.

ROYAUME-UNI : Merci Manal. Je m'excuse parce qu'avant, je n'ai pas respecté l'ordre correct.

Je suis tout à fait d'accord avec les commentaires qui m'ont précédé. Je crois que le courriel que vous avez reçu de l'organisation ICANN a été très utile. Il y a un tableau dans ce courriel et il faut remercier le Conseil d'Administration et faire référence à ce document, à savoir une sorte d'outil de suivi des PDP. Comme je l'ai déjà mentionné, là, on fait le suivi de certaines des recommandations et nous, dans notre interaction avec le Conseil, il faut que nous soyons plus spécifiques pour ce qui est des recommandations en attente.

Merci beaucoup.

et l'ALAC

FR

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Nigel. Je lis maintenant le chat, Rob a déjà pris note des suggestions de Jorge.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais l'audio de Manal Ismail n'est pas bon.

CHRIS LEWIS-EVANS : Vous êtes en muet, Manal.

GULTEN TEPE : Merci Chris. Oui, Manal est déconnectée.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi. Maintenant, vous m'entendez ?

GULTEN TEPE Oui, maintenant ça va.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je m'excuse.

Je lisais le chat où Rob disait qu'il a pris note de suggestions de Jorge.
Merci Rob.

Susan des États-Unis est d'accord avec Jorge et avec ce qui a été dit pour ce qui est du document SSAC115. Merci beaucoup.

Il est pertinent de nous focaliser sur des questions spécifiques parce que je vais commencer l'interaction. Mais on a toujours la possibilité d'inclure d'autres questions. Je vous demande donc d'indiquer si vous voulez aborder d'autres sujets.

Jorge dit que l'on pourrait demander au Conseil d'Administration quelle est leur réaction générale à propos du document SSAC115 et qu'est-ce qu'ils pensent de l'initiative de la communauté et quelle est l'opinion sur ce nouvel outil.

Rob, je vous demande de prendre note de ce commentaire. Je vous en remercierais beaucoup.

Je vois qu'il y a quelqu'un qui demande la parole. Kavouss.

IRAN :

Je ne sais pas si c'est ce texte que l'on devrait présenter. On ne devrait pas dire « essayer d'avoir plus de clarté » mais plutôt « le suivi des actions » parce que si on met « clarté », cela signifie que ce qu'on nous a dit jusqu'à présent n'est pas clair – donc « demander ou des actions de suivi de la part du Conseil d'Administration » et conservez le reste du texte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Nous pourrions dire « clarté/prochaines étapes ». Je crois que « prochaines étapes » est un concept assez concret. Nous voulons être flexibles avec le Conseil d'Administration, oui, mais si vous considérez qu'il faut substituer « clarté » par « prochaines

et l'ALAC

étapes », on peut le faire. C'est la clarté du Conseil d'Administration sur les prochaines étapes ou développements ultérieurs. Qu'est-ce que vous préférez, au lieu de « clarté », mettre « développements ultérieurs des prochaines étapes » ?

IRAN : Oui, c'est une bonne option.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : OK. Rob, je vous demande donc de remplacer « clarté » par « développements futurs ». Et maintenant, on le supprime. Ici, il est nécessaire d'ajouter quelque chose parce que la phrase n'est pas correcte. De toute manière, le point est qu'on a identifié ce point de discussion et qu'il est nécessaire d'obtenir la confirmation du SSAC115.

Nous passons donc maintenant à la diapositive suivante. Pour ce qui est des recommandations de la révision CCT, nous allons accuser réception du courriel tout en remerciant le Conseil d'Administration de ce courriel et de l'information qu'il nous a donnée qui a été très utile. Comme on m'a dit, il s'agit d'informations statiques qui ont trait au statu quo, mais qui ne font pas référence au suivi dynamique que nous demandons. Nous signalerons également l'intérêt de la communauté d'avoir cet outil de suivi qui [inaudible] se transformer dans un point où toutes les communautés puissent faire le suivi des recommandations et des différentes révisions. J'espère que ceci puisse refléter de manière adéquate ce que nous avons accordé. Si

et l'ALAC

vous n'êtes pas d'accord, vous me dites s'il faut incorporer quelque chose ou changer un peu. On peut revenir à la diapositive précédente s'il vous plaît ? Voilà.

L'autre question, ce sont les recommandations du SSR2. Nous allons demander au Conseil d'Administration la mise à jour sur la considération des recommandations du SSR2 ou la manière d'aborder ces recommandations à partir d'aujourd'hui. Vous avez des commentaires ? Kavouss, allez-y.

IRAN :

Je n'ai pas de problème. Mais je demanderais une précision ici parce que Laureen est un des membres actifs du SSR. Est-il nécessaire de consulter sur des recommandations spécifiques ou celles qui nous intéressent le plus ou ce n'est qu'une question générale ? Je me souviens que Laureen a présenté ces recommandations spécifiques, alors je me demande si ici on a une ou plusieurs recommandations spécifiques sur lesquelles il faut demander des précisions ou le suivi ou si on va poser une question générale.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. S'il y a une recommandation spécifique sur laquelle nous voulons vous consulter, nous vous demandons de bien vouloir l'indiquer. Autrement, nous allons poser une question générale et nous allons demander au Conseil d'Administration quel est le plan qu'ils ont par rapport aux recommandations du SSR2, quelle est l'approche. Mais s'il y a quelque chose de plus spécifique tel que

Kavouss l'a dit, veuillez s'il vous plaît le faire savoir. Si ce n'est pas le cas, nous aborderons maintenant la planification des réunions en personne.

Le retour de l'ICANN aux réunions en personne, voilà le texte que nous avons déjà partagé avec le Conseil d'Administration : « Discuter les efforts et les idées pour assurer une participation diverse et active aux réunions publiques de l'ICANN au fur et à mesure que l'organisation revient au format des réunions en personne. » Il s'agit d'une discussion en cours en ce moment avec la communauté, comment reprendre les réunions en personne. On discute ou on parle de réunions hybrides où il y aura des personnes qui seront réunies en personne et d'autres qui se connecteront à distance. La question qu'il faudrait poser serait la suivante : quelle serait la masse critique satisfaisante pour l'ICANN et pour la communauté pour commencer ce retour aux réunions en personne ainsi que d'autres facteurs concernant la pandémie ? Mais si tout le monde ne peut pas voyager, il faudrait savoir quel serait le nombre de personnes qui formeraient une masse critique. Il faudrait savoir s'il faut conserver une certaine distribution géographique dans cette masse critique et comment gérer les fuseaux horaires s'il y a des personnes qui sont sur place et d'autres qui sont connectées à distance.

Voilà l'essentiel des discussions en cours en moment avec la communauté. Quand nous aurons la réunion avec le Conseil d'Administration, nous aurons déjà eu une discussion en interne sur les réunions à venir du GAC et cela aura lieu demain matin. Je crois

et l'ALAC

que nous aurons demain davantage d'idées pour réfléchir et pour en discuter avec le Conseil d'Administration.

IRAN :

Par rapport à ce thème, il est très difficile d'y répondre. Premièrement, cela dépend du lieu où la réunion sera célébrée. Dans certains points du monde, la situation s'améliore légèrement et dans d'autres points du monde, elle est toujours très difficile. Je me rappelle que dans la famille des Nations Unies, dans son ensemble presque, il n'y aura pas de réunions en personne jusqu'à la fin de l'année parce que dans certains pays, on permet des petites réunions avec un maximum de 50 personnes dans un espace déterminé, mais cela est très difficile. Faut-il poser cette question au cours de cette réunion de l'ICANN ou bien pouvons-nous poser cette question pour que la réponse vienne dans la prochaine réunion de l'ICANN ? Là, on aura une idée plus claire. Je ne pense pas que la prochaine réunion se fera en personne. C'est quelque chose de très improbable.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Je pense que c'est un bon point de vue à partager avec le Conseil d'Administration pendant notre réunion.

Donc il y a deux points. Premièrement, nous aurons une discussion spécifique au sein du GAC sur ce sujet demain et là, nous aurons des opinions à partager avec le Conseil d'Administration. Et je suis sûre

que le Conseil voudra partager avec nous ses propres opinions. Ce n'est pas une question complète en soi mais plutôt une discussion sur le sujet.

Nous devons aussi indiquer que le Conseil d'Administration doit prendre une décision sur l'ICANN72 vers la mi-juillet. À ce moment-là, il aura fallu avoir décidé si la réunion sera complètement virtuelle ou hybride, c'est-à-dire une partie en personne sur place et une autre partie à distance.

C'est une discussion opportune car le Conseil d'Administration doit décider de ce point vers la mi-juillet. Et j'espère que nos propres discussions en interne au sein du GAC demain nous permettront d'avoir des éléments suffisants pour notre entretien avec le Conseil d'Administration.

Je vois des commentaires sur le chat. L'Union postale de l'ONU planifie une réunion hybride, l'IGF aussi hybride en décembre. Merci Jorge et Nigel.

Il y a des commentaires précédents, mes excuses Laureen, sur le SSR2. Elle dit que les recommandations concernant l'utilisation malveillante du DNS et le commentaire [inaudible] sur les revendeurs sur les données d'enregistrement de noms de domaine disponibles publiquement. Si nous pouvons prendre ces concepts qui sont présentés sur le chat, ce serait très utile. Merci Laureen de votre commentaire et merci d'y participer. Et nous remercions tous ceux qui nous accompagnent à des horaires qui sont plutôt difficiles. Laureen

dit qu'il s'agit de recommandations CCT et non pas du SSR2 – merci Laureen, mes excuses.

Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre pour notre réunion avec le Conseil d'Administration? Si ce n'est pas le cas, nous pourrions aborder la question de notre ordre du jour pour notre réunion bilatérale avec la GNSO.

Cette réunion est programmée pour mercredi et l'ordre du jour est confirmé. Je voudrais remercier Jorge et Jeff qui ont travaillé ensemble pour peaufiner les détails de cet ordre du jour confirmé. Il y a d'abord le suivi des discussions lors de l'ICANN70 sur le EPDP et le SSAD, l'étape 2A ; ensuite, l'exactitude et l'utilisation malveillante du DNS ; un autre point sur la révision CCT ; et les recommandations en attente devant la GNSO, en particulier celles qui ont été présentées par le Conseil d'Administration à la GNSO ; et une question possible commune au Conseil d'Administration sur l'outil de suivi commun pour toutes les recommandations pour toutes les équipes de révision.

Il y a deux points ici : nous voulons savoir que nous parlons tous du même point, de la même chose, et que nous visons un outil de suivi commun ; enfin, des procédures pour des séries ultérieures ou des questions élaborées par le conseil de la GNSO et des questions diverses.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Jorge, vous avez la parole.

et l'ALAC

JORGE CANCIO, VICE-PRESIDENT DU GAC : Merci Manal. Dans ce cas particulier, je parle en tant que point de contact avec la GNSO.

Nous avons élaboré cet ordre du jour avec les leaders du GAC et les conseillers de la GNSO avec bien sûr leur consentement. Nous avons déjà partagé quelques points avec Jeff, l'agent de liaison de la GNSO, et je crois comprendre qu'il a partagé ces points avec le conseil de la GNSO. Ils ont essayé de présenter quelque chose d'un peu plus détaillé que ce que nous voyons sur la diapositive. Et le commentaire sur d'autres questions, si nous avons davantage de temps, nous discuterions de l'opportunité sur le fait que Jeff ou quelqu'un d'autre du conseil de la GNSO parle de l'importance du EPDP sur les IDN qui commencera sous peu.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge. Mes excuses, je ne savais pas que nous avions déjà des détails sur cette information de fond.

Je vois Kavouss qui lève la main. Kavouss d'abord et ensuite, nous allons revoir les détails de notre ordre du jour.

IRAN : Merci Manal.

Si Brian est toujours parmi nous, il pourrait peut-être compléter ce que je vais dire. Mais je crois qu'il faut parler avec la GNSO sur

l'inquiétude générale sur les actions ou sur les options en cours sur les OIG. Il faudrait demander aussi, sur certaines recommandations particulières, s'il y a une approche alternative. Nous pourrions demander à la GNSO de libérer ce problème des OIG qui est en discussion depuis déjà quelques années. Vous pourriez peut-être exprimer la reconnaissance à Chris pour son orientation, l'information très utile, sa manière de nous guider. Nous pouvons donc exprimer cette satisfaction. Je pense que ce serait une façon d'encourager Chris pour continuer avec les discussions.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. Je crois que Chris nous a déjà dit – merci Jeff de confirmer – qu'il va être présent au cours de la séance des OIG mercredi. Je ne me rappelle pas exactement de la date, je crois que c'est mercredi, mais il va y être présent et il a exprimé sa décision de répondre aux questions qu'on lui posera ou de partager des informations mises à jour. Donc nous tenons compte de votre commentaire. Ceci aura lieu après notre réunion avec la GNSO. Donc si vous le souhaitez, nous pouvons le mentionner lors de la réunion avec la GNSO, mais nous allons continuer à parler de cela avec la présence de Chris.

Pour avancer, nous allons voir les détails sur le EPDP et le SSAD. Pour ce qui est du SSAD, le GAC attend une mise à jour des progrès de la part de l'organisation ICANN sur l'étape de conception opérationnelle.

On posera la question là-dessus au Conseil d'Administration. Et ensuite, pour la mise en œuvre des recommandations de politiques adoptées par la GNSO sur l'étape 1 du EPDP, le GAC exprimera son intérêt pour prendre la mise en œuvre de la recommandation de politiques d'accréditation, d'anonymisation et de représentation fiduciaire et cela est en rapport avec l'avis du GAC du communiqué de l'ICANN64 de Kobe et le suivi ultérieur sur l'avis dans le communiqué de Marrakech à l'ICANN65 et à Montréal à l'ICANN66. Il s'agirait donc de deux points possibles à aborder avec la GNSO.

Ensuite, pour ce qui est de l'étape 2A, les représentants du GAC au EPDP dans l'étape 2A ont fait plusieurs observations par rapport au processus après la présentation ou la publication récente du rapport initial. Cela fait référence aux restrictions dans le calendrier qui n'ont pas été utiles au moment de soutenir le travail du EPDP et où il y a eu trop de changements de fond à la fin du processus de rédaction du rapport initial. Il n'il y a pas eu trop de temps pour que l'équipe du EPDP puisse réviser les modifications proposées. Il y a de nouvelles questions et de nouvelles modifications qui ont été apportées avec des délais pour la présentation très courts avant la publication. Parfois, ce n'était que 24 heures, donc cela ne devrait pas être permis.

Enfin, un système de gestion de documentation – c'est le troisième point – qui devrait être adopté pour que l'on ne permette pas la création de trop de documents et trop fréquemment. Le nombre de documents devrait être réduit et leur accès centralisé. On estime que cela aura un effet direct sur l'efficacité du travail du EPDP.

Je veux donc remercier Jorge et Jeff d'avoir réuni les détails. Et nous allons aborder la prochaine diapositive. Je ne vois pas de main.

Nous passons donc aux initiatives de limite de la portée au sein de la GNSO. En premier lieu, il faut garder à l'esprit que les inquiétudes du GAC pour ce qui est de l'exactitude de l'information des noms de domaine a trait à l'information d'enregistrement elle-même et à la manière dont cela correspond avec le titulaire de nom de domaine et avec l'exactitude de l'information pour son traitement. Dans ce contexte, il faudrait mettre l'accent sur l'exactitude de l'information des noms de domaine.

Et pour finir, dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS, dans la diapositive, on voit que le GAC demanderait une mise à jour de la part de la GNSO sur la manière dont il a prévu le travail au sein de la communauté sur ces questions à la lumière du rapport SSAC115 et de l'équipe de révision des recommandations du SSR2 – le document SSAC115, je répète.

Je vois que Brian veut faire un suivi de l'intervention de Kavouss et parler de la rédaction d'un texte pertinent avec les leaders du GAC. Merci Brian de votre commentaire.

Je voudrais passer à la diapositive suivante. Voici donc la révision CCT. Bien que le GAC considère que les commentaires de la GNSO sont intéressants et même constructifs, il n'est toujours pas clair comment ils vont avancer pour ce qui est des questions clés stipulées dans le communiqué du GAC de l'ICANN70, notamment en ce qui concerne la

question de la révision CCT et des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. La GNSO réitère des positions préalables de son conseil et ne s'occupe pas des questions de fond clairement identifiées dans l'avis du GAC pour ce qui est de l'adoption des recommandations de la révision CCT qui soient pertinentes avant la prochaine série de nouveaux gTLD.

Étant donné les décisions de ne pas s'occuper de certaines questions importantes pour ce qui est des procédures ultérieures, la GNSO a l'intention d'émettre une opinion sur ces recommandations qui pourraient exiger des PDP, notamment étant donné la durée de ces processus. Et le GAC dans son communiqué de l'ICANN70 a demandé au Conseil un outil de suivi pouvant identifier l'état de chacune de ces recommandations en termes des démarches à suivre, de la mise en œuvre et de la finalisation, notamment en ce qui concerne les recommandations attribuées à l'organisation et à la communauté de l'ICANN outre le Conseil d'Administration.

Le conseil de la GNSO serait d'accord d'avoir la disponibilité de ces outils pour l'organisation ICANN sur une recommandation de la révision CCT et possiblement à propos d'autres recommandations de l'équipe et voir aussi quelles sont les perspectives ou les opinions du Conseil d'Administration et d'autres membres de la communauté qui pourraient coïncider avec nous pour ce qui est de cet outil de suivi.

Merci Jorge, Chris et Jeff de prendre en compte cette question comme faisant partie de notre ordre du jour. Il y a encore une diapositive à

présenter pour ce qui est de cette question. Je ne sais pas s'il y a des commentaires.

Nous passons maintenant aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Le GAC voudrait attirer l'attention du conseil de la GNSO en disant que le GAC a présenté récemment des commentaires au cours de la période de consultation publique récemment finie, période qui a été ouverte par le Conseil d'Administration. On a présenté les commentaires publics sur cette question.

Je vois que Kavouss veut prendre la parole.

IRAN :

Oui, je voulais simplement poser une question.

D'accord, on présente cette question à la GNSO. Mais qu'est-ce que nous attendons de la GNSO ? C'est en quelque sorte une invitation. C'est correct. Mais quelles sont nos attentes concrètes par rapport à cela ? Ce serait bien de les présenter.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Je ne crois pas qu'il y ait des attentes concrètes en moment à cet égard au-delà de présenter simplement la question. Je crois que la question est au Conseil et non pas au sein de la GNSO. Je vois qu'il n'y a pas d'objection à cet égard, je suppose donc que c'est

bien comme cela. Jorge vient de le confirmer dans le chat. Merci Jorge, merci Kavouss. Nous avançons donc.

Tel que Jorge l'a bien mentionné dans d'autres questions à aborder, le prochain EPDP sur les IDN pourrait devenir une question à aborder, notamment du fait qu'il pourrait y avoir trois représentants du GAC dans cette initiative. Nous nous attendons à avoir des volontaires pour remplir ces fonctions. Nous allons mener un webinaire aussi pour avoir des informations à cet égard.

Passons maintenant à notre réunion avec l'ALAC. Je tiens à remercier encore une fois [inaudible] de l'ALAC de leur coordination conjointe pour cette réunion.

En premier lieu, il y a le discours d'introduction des résidences. Par la suite, il y a les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, ensuite les services de données d'enregistrement et possiblement d'autres questions à aborder telles que la gouvernance de l'internet, l'utilisation malveillante du DNS et la révision de l'ATR3.

Dans cette diapositive, il y a les séries ultérieures de nouveaux gTLD. On veut savoir les dernières nouveautés et ce que fait chacun des groupes de la communauté par rapport à ces questions. En ce moment, cette question a été par le GAC et par l'ALAC. Nous espérons être prêts pour pouvoir participer à cette interaction. Pour les membres du GAC, il faut parler tout d'abord de deux ou trois objectifs fondamentaux dont le GAC s'occupe pendant la nouvelle série de

nouveaux gTLD et qu'est-ce que les gouvernements pensent de l'impact de cette nouvelle série sur leurs citoyens.

La question suivante est: «Qu'est-ce que les utilisateurs finaux s'attendent d'une nouvelle série de candidatures à des nouveaux gTLD et comment on peut respecter ces attentes?», si je me souviens correctement. Bien entendu, il va y avoir des coordinateurs prenant en charge chacune de ces questions. Mais tous les membres du GAC sont invités à partager leur point de vue. Merci Jorge, nous espérons que ces questions provoqueront un débat plus important.

Dans la prochaine diapositive – et j'avance parce que je suppose que vous êtes d'accord étant donné que je ne vois pas de demande de parole –, on voit les services des données d'enregistrement. Nous avons 20 minutes attribuées au traitement de cette question pour voir quelles sont les dernières nouveautés et ce que chacun comité fait à propos de ces questions en ce moment.

Nous avons une question suivante des membres du GAC : décrire quels sont les deux ou trois objectifs fondamentaux que le GAC essaie de traiter pour ce qui est de la mise en œuvre du RGPD de la part de l'ICANN, comment les gouvernements considèrent l'impact de la mise en œuvre des nouvelles législations en matière de vie privée sur l'utilisation de l'internet de la part de leurs citoyens et comment ces protections peuvent être appliquées du point de vue transfrontalier.

Il y a aussi trois questions pour le GAC pour commencer cette interaction et il y a aussi trois questions pour l'ALAC, à savoir : qu'est-

ce que les utilisateurs finaux attendent comment résultat final des protections de la vie privée des données d'enregistrement qui sont évaluées et qui peuvent être mises en œuvre par l'ICANN ? Quel est le plus grand intérêt des utilisateurs finaux, la protection des données à caractère personnel ou la capacité de lutter contre les acteurs malveillants ? Ces objectifs s'excluent-ils les uns les autres nécessairement ?

Les leaders du GAC, on veut vraiment avoir une interaction avec l'ALAC qui puisse aller au-delà de ces questions. Nous voulons entendre tous les membres de l'organisation si le temps le permet.

Et pour finir, je crois que nous sommes déjà à la dernière diapositive et là, on voit – si le temps le permet – les questions auxquelles on peut collaborer. En premier lieu, la gouvernance de l'internet où nous allons nous concentrer sur un résumé et sur la focalisation sur des questions dérivées des discussions de la communauté sur la gouvernance de l'internet au cours de l'ICANN71. Aujourd'hui, on a mentionné une séance plénière sur le modèle multipartite de l'ICANN et cette réunion aura une vision externe et interne. Elle sera focalisée sur l'écosystème de gouvernance de l'internet en général. Jorge sera l'un des membres de ce panel et Nigel a manifesté son intérêt de diriger notre interaction avec l'ALAC sur la gouvernance de l'internet si le temps le permet.

Par la suite, il y a la question de l'utilisation malveillante du DNS, une idée d'une collaboration entre les différents comités sur cette question pour travailler en information, éducation, création de

contenu, voir quelles pourraient être les réactions potentielles des responsables des questions du GAC. C'est une invitation faite par l'ALAC pour collaborer dans la production de contenu, de documents d'éducation sur la question ou des documents permettant une plus grande prise de conscience et qui puissent être utilisés à l'échelle nationale. Il s'agirait d'une initiative de collaboration avec l'ALAC.

Nigel dit que ce serait une bonne occasion pour analyser les résultats de la séance plénière en ce qui concerne la gouvernance de l'internet ainsi que d'autres questions conjoncturelles. Merci beaucoup Nigel.

Enfin, il y a la question de l'ATRT3. Il faudrait voir quelles sont les dernières nouvelles, ce à quoi fait attention l'ALAC pour la révision de ces recommandations. L'ALAC nous a présenté une approche holistique pour les révisions organisationnelle. Il est recommandé d'aborder et de traiter ce thème. Nous n'avons jamais eu de révisions organisationnelles au sein du GAC. En général, ces révisions sont du ressort d'autres parties de la communauté. Pour ce qui est de notre révision au sein du GAC, normalement, elle est du ressort de la portée de l'ATRT3 et nous travaillons avec le Conseil d'Administration au sein du groupe de travail pertinent. L'ALAC veut savoir quels sont nos points de vue sur ce thème. Nous n'en avons pas encore parlé, même si cela fait partie de nos priorités. Et les dirigeants du GAC s'occupent spécifiquement de questions opérationnelles et administratives. Nous le ferons sous peu dès que la réunion de l'ICANN71 sera finie. Nous espérons pouvoir nous centrer davantage sur les questions opérationnelles parce que nous avons focalisé notre attention sur les

questions de fond. Ce thème donc ferait partie de la portée de ces interactions.

Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui voudrait faire un commentaire. Je vais voir quels ont été les commentaires présentés dans le chat. Laureen dit que le groupe de travail sur la sécurité publique a pensé à travailler avec l'ALAC sur l'élaboration de documents éducatifs pour le public pour éviter justement l'utilisation malveillante du DNS. Merci beaucoup Laureen de ce commentaire, nous en tiendrons bien compte et nous le mentionnerons lors de la séance pertinente. Nous vous remercions de votre confirmation.

Chris, je vous remercie aussi d'avoir partagé avec nous les modifications apportées aux diapositives. Chris dit que le GAC a signalé que le rapport initial de l'étape 2 du EPDP n'a pas de recommandations pour apporter des modifications politiques. Le GAC fera un suivi de cette question et de toute modification après les commentaires publics concernant la possibilité de parvenir à un équilibre entre la protection des données et d'autres intérêts de politique au sein de l'ICANN.

Quant à la question de la précision, le GAC a proposé son soutien au conseil de la GNSO pour la délimitation de la portée de ce PDP. Merci Chris de ce commentaire. Nous allons donc l'insérer dans nos documents, dans nos diapositives.

Est-ce que quelqu'un aurait un commentaire final, une question ou quelque chose que vous voudriez ajouter par rapport à nos réunions

et l'ALAC

de cette semaine ou nos réunions avec le Conseil d'Administration, la GNSO et l'ALAC ? Nous avons encore neuf minutes pour des commentaires. Je vois que Brian demande la parole.

BRIAN BECKHAM :

Merci beaucoup Manal.

Je viens de recevoir un message par courriel sur la liste de diffusion du conseil. C'est un message de l'organisation ICANN concernant différentes dépendances et la mise en œuvre de cette initiative. Ceci n'a pas été soulevé de manière spécifique pendant la séance, mais je crois que cela est lié à une série de questions pertinentes et j'ai cru qu'il fallait le mentionner pour que tous nos collègues soient au courant de ceci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Brian d'avoir signalé ce thème.

Est-ce qu'il y a d'autres thèmes ou d'autres commentaires ? Je ne vois personne d'autre qui demande la parole. Je crois donc que nous pouvons finir cette séance un tout petit peu avant le temps qui nous a été imparti. Nous vous remercions un tout petit peu de votre temps.

Nous vous remercions tous de votre participation à cette séance. Nous vous remercions de vos interventions très actives pour la préparation pour ces réunions. Nous remercions nos points de contact.

Nous allons faire une pause d'environ 37 minutes. Je veux donc tous vous inviter à participer à la première séance plénière concernant l'effet des mesures réglementaires sur les questions de politique de l'ICANN. Ce serait vraiment très bon que vous puissiez partager l'information sur des réglementations nationales qui pourraient avoir un effet sur le DNS pendant cette séance plénière. Je crois que ce sera une bonne occasion de partager l'information sur des réglementations nationales liées au DNS.

Après la séance plénière, nous avons une autre pause de 30 minutes et ensuite, nous allons aborder nos séances plénières du GAC. Nous allons parler de l'utilisation malveillante du DNS.

Je vous demande d'être ici présents à 14 h 30 heure de La Haye et que vous soyez de nouveau dans la salle. Nous avons donc fini notre séance. Merci beaucoup. L'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]